Audit & Analyse

Expertise comptable – Audit – conseil

Casablanca : Bd. Mers Sultan, n° 2. Tél. : +212 (0) 522.48.00.49

Tanger: Bd. Youssef Ibn Tachfine, Rés. Côte d'Or, n° 22.

Tél.: +212 (0) 539.32.50.39. Portable: +212 (0) 661.63.98.89. Fax: +212 (0) 539.32.53.72.

Email: m.lahyani@audit-analyse.com Site: www.audit-analyse.com

Mohamed LAHYANI

Expert-comptable et Commissaire aux comptes diplômé de l'Etat français.



UN CABINET

PAPIER

Físcalíste

Responsable de consolidation et des IFRS chez AGF; groupe d'assurance côté en bourse à New York.

Ancien directeur de mission chez DELOITTE Paris (cabinet international d'audit).

Contrôleur financier chez RESPIRONICS à Pittsburgh aux Etats-unis. Membre de l'Ordre des Experts-Comptables.

Consultant à Radio ATLANTIC dans l'émission LES EXPERTS ATLANTIC.

Auteur de nombreux ouvrages publiés en France et au Maroc sur : Normes IFR.S , Evaluation des sociétés – fusion – consolidation, Comptabilité approfondie, Comptabilité des sociétés, Finance d'entreprise, Audit et contrôle interne, Audit fiscal, Audit comptable et financier, L'audit pour tous, Bien gérer les subventions, Pour le bon usage de l'argent public, etc.



Audit & Analyse Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes www.audit-analyse.com

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de faire appel aux services d'*Audit & Analyse*, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en vue d'assister au séminaire sur **LA LOI DE FINANCES**. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Par la présente, vous trouverez ci-dessous la fiche pédagogique.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires.

Nous sommes persuadés que notre approche confirmera votre confiance dans la collaboration que nous allons développer ensemble.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le cabinet *Audit & Analyse*Mohamed LAHYANI



Préambule	
Objectifs	
Programme	
Pédagogie	
Public concerné	
1 done concerne	

PREAMBULE

Présentation de l'ensemble des dispositions fiscales issues de la nouvelle loi de finances. Elle reprend l'étude des mesures fiscales les plus importantes de l'année en cours. Ainsi cette formation est indispensable pour l'arrêté des comptes, l'établissement des déclarations et l'optimisation des choix à opérer.

OBJECTIFS

- Prise de connaissance et maitrise des nouvelles dispositions fiscales ;
- Impact des nouvelles dispositions sur les opérations de l'entreprise ;
- Rappeler les textes antérieurs.

Ce séminaire a pour but d'étudier la nouvelle loi de finances par nature d'imposition, enrichi par des cas concrets. Les participants maîtriseront les aspects pratiques des nouveautés fiscales introduites par la nouvelle loi de finances afin d'être à jour au niveau des impôts, taxe et déclarations applicables aux entreprises.

PROGRAMME

- IS
- IR
- TVA
- Droit d'enregistrement
- Dispositions communes
- Etc.

Audit & Analyse Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes www.audit-analyse.com



Les participants auront à leur disposition tous les moyens nécessaires pour réaliser leurs travaux dans les bonnes conditions :

- Mise en situation de travail sur la base de cas pratiques
- Démarche pédagogique inductive
- Permettre à travers les dossiers de travail de mieux analyser l'aspect de la nouvelle loi de finances.

PUBLIC CONCERNE

Ce séminaire s'adresse aux cadres comptables et financiers, dirigeants, fiscalistes d'entreprises, contrôleurs de gestion, cadres bancaires, auditeurs, jeunes diplômés et étudiants.

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au :

Casablanca: 05.22.48.00.49

Tanger: 05.39.32.50.39

Portable (GSM) : 06.61.63.98.89

Email: m.lahyani@audit-analyse.com

Site: www.audit-analyse.com

Audit & Analyse

Un cabinet à votre écoute

des professionnels pour vous répondre.

Audit & Analyse

Un cabinet à zéro papier.